

*Dialogue avec la municipalité :*  
***une convention pour le mois de février ...***

L'Amicale laïque a engagé un dialogue avec la municipalité de de Saint-Brieuc en vue de renouveler la Convention qui lie la Ville et l'association, convention qui arrive à terme au 31 décembre 2013. Elle a demandé au Maire de prendre en compte les efforts de professionnalisation intervenus au sein de l'association avec la création d'un poste de directeur et d'un secrétariat, en révisant le soutien financier qu'elle apporte.

Un groupe de travail est constitué, pour envisager les termes de la prochaine convention. Le texte devrait être prêt à la fin du mois de janvier.

À ce jour, la Ville n'a pas donné d'indication sur les aspects financiers de la Convention.

Par ailleurs, l'association a entamé une réflexion sur l'avenir du siège, 24 boulevard Charner, vus les profonds remaniements que le quartier de la gare va connaître ... Le Maire, informé du détail de cette réflexion, invite l'Amicale à poursuivre, avec l'aide du CAUE, l'élaboration de propositions pour la rénovation de l'immeuble actuel. Un tel projet pourra être pris en compte dans la programmation des travaux de la Ville.

Enfin, l'Amicale laïque a indiqué son désir de participer à l'animation des temps d'activité périscolaires, dans le cadre d'un dispositif regroupant plusieurs associations. Les associations briochines adhérentes à la Ligue de l'enseignement planchent sur ce dispositif depuis le mois de septembre.